
**Codes pour la représentation
des noms de pays et de leurs
subdivisions —**

**Partie 3:
Code pour les noms de pays
antérieurement utilisés**

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

*Codes for the representation of names of countries and their
subdivisions —*

Part 3: Code for formerly used names of countries

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5ecaa694-0654-45b7-882b-c141181b369d/sist-iso-3166-3-2020>



iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

SIST ISO 3166-3:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5ecaa694-0654-45b7-882b-c141181b369d/sist-iso-3166-3-2020>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principes d'inclusion dans la liste des noms de pays antérieurement utilisés	3
4.1 Généralités	3
4.2 Changement de nom de pays	3
4.3 Division de pays	4
4.4 Fusion de pays	4
4.5 Obsolescence d'un nom de pays	4
4.6 Changement de statut du codet alpha-2 de pays	4
5 Principes d'assignation des codets aux noms de pays antérieurement utilisés	4
5.1 Structure des codets des noms de pays antérieurement utilisés	4
5.2 Changement de nom de pays (voir 4.2)	5
5.3 Division de pays (voir 4.3)	5
5.4 Fusion de pays (voir 4.4)	5
5.5 Suppression d'un nom de pays (voir 4.5)	5
5.6 Changement de nom de pays (concerne uniquement les codets alpha-3)	5
5.7 Changement de statut du codet alpha-2 (voir 4.6)	6
6 Liste des noms de pays antérieurement utilisés et leurs codets	6
6.1 Généralités	6
6.2 Source de la liste	6
6.3 Contenu des listes	6
7 Mise à jour	7
7.1 Autorité de mise à jour (ISO 3166/MA)	7
7.2 Norme en tant qu'une base de données — Changement de paradigme	7
7.3 Table de décodage	8
Bibliographie	9

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de ces droits de brevet. Les détails des droits de brevet identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 46, *Information et documentation*.

Cette troisième édition annule et remplace le texte descriptif de la deuxième édition (ISO 3166-3:2013), lequel a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- les codes ont été déplacés vers le format de base de données;
- les composantes des codes sont définies par descripteurs et non par numéro de colonnes ou numéro de lignes;
- le statut du chaque codet alpha-2 de pays est explicite car il est la principale ressource gérée par l'ISO 3166/MA, nécessitant une traçabilité dans le temps;
- tous les caractères contenus dans la base de données, en particulier ceux présentant des signes diacritiques, ont été vérifiés avec le Jeu universel de caractères (JUC) de l'ISO/IEC 10646, et sont utilisés de manière cohérente;
- le codage de la base de données est UTF-8 (Universal Character Set Transformation Format - 8 bits) de l'ISO/IEC 10646, celui-ci étant utilisé dans un grand nombre d'applications;
- les trois parties — trois codes — appartenant à la même base de données, les mises à jour ne sont effectuées qu'une seule fois pour toutes les parties.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 3166 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste complète de ces organismes est disponible à l'adresse www.iso.org/members.html.

Introduction

L'édition initiale de la Norme internationale ISO 3166 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46 avec la collaboration des Organisations internationales suivantes: Bureau international du travail (BIT), Conseil de coopération douanière (CCD) [depuis 1995, Organisation mondiale des douanes (OMD)], Chambre de commerce internationale (CCI), Comité économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fédération internationale des associations de bibliothécaires (IFLA), Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA), Association du transport aérien international (IATA), Chambre internationale de la marine marchande (ICS), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation des Nations Unies (ONU), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD), Union internationale des chemins de fer (UIC), Union internationale des télécommunications (UIT), Union postale universelle (UPU).

L'ISO 3166 a été publiée pour la première fois en 1974, les éditions suivantes en 1981, 1988 et 1993. En 1997, elle a été divisée en trois parties.

- Versions de l'ISO 3166-1 : ISO 3166-1:1997, ISO 3166-1:2006, ISO 3166-1:2013.
- Versions de l'ISO 3166-2 : ISO 3166-2:1998, ISO 3166-2:2007, ISO 3166-2:2013.
- Versions de l'ISO 3166-3 : ISO 3166-3:1999, ISO 3166-3:2013.

La série ISO 3166 fournit des représentations codées, utilisables universellement, des noms de pays (actuels ou non actuels), dépendances et autres zones d'intérêt géopolitique particulier et de leurs subdivisions.

L'ISO 3166-1 établit des codes qui représentent les noms de pays actuels, des dépendances et autres territoires d'intérêt géopolitique particulier, basés sur des noms de pays provenant des Nations Unies.

L'ISO 3166-2 établit un code qui représente les noms des principales divisions administratives ou des territoires similaires des pays et entités inclus dans l'ISO 3166-1.

L'ISO 3166-3 établit un code pour représenter les noms non actuels de pays, c'est-à-dire des pays dont les noms ont été supprimés de l'ISO 3166 depuis sa première publication en 1974.

La série ISO 3166 n'exprime aucune opinion sur le statut légal des pays, des dépendances ou autres zones citées, ou sur la délimitation de leurs frontières ou de leurs limites.

L'édition 2013 de la série ISO 3166 a été la dernière publiée en tant que norme sur papier, avec le texte descriptif et les codes ensemble.

La scission avait eu lieu fin 2013: les codes ISO 3166 avaient été déplacés vers le format de base de données (en fusionnant de facto les trois parties), avec un accès depuis la Plateforme de consultation en ligne de l'ISO (OBP), tandis que le texte descriptif attendait des mises à jour.

Cette édition 2020 de la série ISO 3166 comprend une mise à jour du texte descriptif (description des codes) de 2013, pour chacune des trois parties. Elle prend en compte les règles plus strictes des bases de données imposées au code lui-même, contrairement aux documents sur papier.

La Norme internationale ISO 3166 a été la toute première réalisation ISO du concept de «norme en tant qu'une base de données», et mise en application fin 2013. La Plateforme de consultation en ligne de l'ISO (OBP) est une application permettant de consulter les codes de l'ISO 3166 sur l'interface web, les données étant stockées dans la base de données invisible.

La Norme internationale ISO 3166 pour chacune de ses trois parties - trois codes - comprend deux composantes: une description documentée de son contenu et son contenu associé dans une base de données.

Les deux termes «le présent document» et «le code correspondant au présent document» sont utilisées dans toute cette édition 2020 de la série ISO 3166.

iTeh STANDARD PREVIEW **(standards.iteh.ai)**

SIST ISO 3166-3:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5ecaa694-0654-45b7-882b-c141181b369d/sist-iso-3166-3-2020>

Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions —

Partie 3: Code pour les noms de pays antérieurement utilisés

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les principes directeurs pour la mise en application et la mise à jour des codes pour les noms de pays antérieurement utilisés.

Ce code est établi pour représenter les noms de pays atsoumis à essais dans le passé, c'est-à-dire des pays dont les noms ont été supprimés de l'ISO 3166 depuis sa première publication en 1974.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

3.1

code

ensemble de données transformées ou représentées sous différentes formes suivant des règles préétablies

[SOURCE: ISO 5127:2017, 3.1.13.10]

3.2

codet

résultat de l'application d'un code à un élément d'un jeu codé

Note 1 à l'article: Dans la partie consacrée aux noms de pays antérieurement utilisés, un codet représente un nom de pays antérieurement utilisé.

[SOURCE: ISO/IEC 2382:2015, 2121555]

3.3

code pays

liste des noms de pays avec leur représentation codée

Note 1 à l'article: Les types de code de pays sont alpha-2, alpha-3 et num-3

3.4

nom de pays

nom d'un pays, d'une dépendance ou d'un autre territoire d'intérêt géopolitique particulier

3.5 écriture

ensemble de caractères graphiques utilisés pour la forme écrite d'une ou de plusieurs langues

Note 1 à l'article: Les codes pour la représentation des noms d'écritures sont définis dans l'ISO 15924.

[SOURCE: ISO/IEC 10646:2017, 3.50]

3.6 langue de la norme ISO 3166

langue utilisée pour la définition de la terminologie, la terminologie doit être maintenue à jour

Note 1 à l'article: Anglais et français sont les langues principales de la norme ISO 3166.

3.8 date de début de la période de validité

date à laquelle le codet alpha-2 a été assigné à un nom de pays donné

Note 1 à l'article: Pour chaque période de validité du codet antérieurement utilisé ou réservé, en format ISO [YYYY-MM-DD].

3.9 date de fin de la période de validité

date à laquelle les attributs d'un pays donné ont été modifiés de manière significative

Note 1 à l'article: Pour chaque période de validité du codet antérieurement utilisé ou réservé, en format ISO [YYYY-MM-DD].

3.10 statut du codet alpha-2 du pays

information indiquant si le codet est assigné, non assigné, ou réservé: transitoirement, exceptionnellement, ou pour une durée indéterminée

Note 1 à l'article: Les changements de statut de chaque codet alpha-2 du pays sont conservés par l'ISO 3166/MA depuis la première publication de l'ISO 3166, en 1974.

3.11 codet alpha-2 du pays

code alphabétique à 2 caractères (alpha-2)

Note 1 à l'article: Un code alpha-2 est généralement recommandé pour représenter les noms de pays.

3.12 codet alpha-3 du pays

code alphabétique à 3 caractères (alpha-3)

Note 1 à l'article: Sur la base du code pays alpha-2, dans la mesure du possible, à utiliser dans les cas où un besoin spécifique a été identifié.

3.13 codet num-3 du pays

code numérique à trois chiffres (num-3)

Note 1 à l'article: Un code numérique est destiné à être utilisé lorsque l'indépendance de la langue est nécessaire.

3.14 NOM court du pays

<en capitales> forme courte du nom de pays, mot distinctif d'abord

Note 1 à l'article: Dans la langue de l'ISO 3166.

Note 2 à l'article: Cet item peut être inversé, pour que le mot distinctif apparaisse en premier de manière à pouvoir trouver facilement un nom dans une liste alphabétique.

3.15**nom court du pays**

forme courte du nom de pays, mot distinctif d'abord, sur la base de la forme courte officielle de l'UNTERM

Note 1 à l'article: Dans la langue de l'ISO 3166.

Note 2 à l'article: Cet item peut être inversé, présenté avec ses articles le cas échéant, permettant un ordre alphabétique sur le mot distinctif.

3.33**alpha-4 codet du pays antérieurement utilisé**

représentation codée du pays qui n'est plus utilisée

Note 1 à l'article: Codet alpha-4 composé du code alpha-2 original suivi de deux lettres dont la signification dépend du changement des attributs du pays:

- changement de nom de pays — [5.2](#);
- division de pays — [5.3](#);
- fusion de pays — [5.4](#);
- retrait d'un nom de pays — [5.5](#);
- changement de nom, seul codet alpha-3 est affecté — [5.6](#);
- changement de statut du codet alpha-2 — [5.7](#).

3.34**remarques partie 3**

remarques concernant le nom de pays antérieurement utilisé

Note 1 à l'article: Telles que le type d'événements en raison desquels les noms ont été supprimés des différentes versions de l'ISO 3166 et de l'ISO 3166-1, les formes courtes des nouveaux noms recouvrant actuellement les mêmes territoires, leurs nouveaux codets, etc., du nom de pays antérieurement utilisé.

3.35**traçabilité du statut des codets de pays antérieurement utilisé**

document de référence, statut après modification, date de non-assignation ou de modification de réservation, situation actuelle de l'ancien alpha-2 ou de l'ancien alpha-3 (un retard dans les changements prévus ou un changement de plans)

Note 1 à l'article: Possible statut pour un codet alpha-2 ou alpha-3: assigné, non assigné; réservé: transitoirement, exceptionnellement, pour une durée indéterminée.

4 Principes d'inclusion dans la liste des noms de pays antérieurement utilisés**4.1 Généralités**

Les noms de pays ayant été supprimés des versions de 1974, 1981, 1988, 1993, et ISO 3166-1:1997, ISO 3166-1:2006, ISO 3166-1:2013, et d'éditions subséquentes de la norme ISO 3166 en tant que base de données, sont inclus dans la partie 3 de la base de données ISO 3166, si l'une des quatre conditions définies en [4.2](#) à [4.6](#) est vérifiée.

4.2 Changement de nom de pays

La partie significative d'un nom de pays, sur laquelle est fondée l'assignation d'un codet dans l'ISO 3166-1 de la base de données ISO 3166 est modifiée de manière qu'aucune association visuelle